

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1019)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 935

présenté par

M. Pajot, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et Mme Le Pen

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, après la première occurrence du mot :

« volontaires »,

insérer les mots :

« , notamment de la réserve civile de la police nationale, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important de préciser que le dispositif concerne également ceux qui s'engagent pour leur pays dans le cadre de la réserve civile de la police nationale.